

Au service**du patrimoine historique**

Côté Entreprises : *Dès avant l'ouverture de la Sarl Le Colombier, au capital social de 100 000 francs et dont vous êtes le gérant, vous avez connu bien des vicissitudes. Qu'est-ce qui fait que vous n'avez pas renoncé au projet ?*

Paul de La Panouse : Même si j'ai deux ans de retard sur ce que je souhaitais offrir aux visiteurs, tant pour le parc animalier que pour le château, j'ose dire qu'un jour, Le Colombier sera rentable. Cela s'avère possible grâce à la SA Thoiry parce que les parcs du groupe sont au service du patrimoine historique. Par conséquent, plutôt que de distribuer l'argent à des actionnaires, je le place intégralement dans le patrimoine. Au Colombier, nous investissons chaque année de moins en moins à perte. Mais en Aveyron, nous n'avons pas le même objectif que pour nos autres parcs. Je n'aurais pas misé sur Le Colombier s'il n'avait pas été un domaine familial et si je n'avais pas rencontré divers soutiens dont celui du Conseil général. Il y a eu une demande et un accueil que je ne veux pas décevoir. Je n'aurais eu que le domaine du Colombier, qui représente une propriété de 156 hectares, j'aurais pris une retraite anticipée pour m'y consacrer... et j'aurais fait faillite !

Côté Entreprises : *Le Colombier en soi est-il viable ?*

Paul de La Panouse : Une chose est sûre : l'exploitation du Colombier sera poursuivie, mais l'aide de notre holding ne devrait pas dépasser 700 000 francs correspondant à la charge annuelle des prêts du Colombier jusqu'à leur remboursement... Malgré des débuts difficiles ayant coûté à ce site une perte de quatre millions de francs en pleine campagne publicitaire (qui ne se souvient du vent de fronde des opposants au projet ?), je serais plutôt optimiste. D'année en année, le déficit s'estompe, et le Crédit agricole Quercy Rouergue a accepté d'octroyer au groupe un prêt supplémentaire de 1 200 000 francs, sachant que la Banque Populaire a également participé au financement initial. Qui plus est, des aides du Département, de la Région et de l'Europe ont été sollicitées pour l'amélioration des jardins et du parc animalier. Et des subventions de l'État et du Conseil général devraient per-



Pour Paul de la Panouse, la communication du groupe Thoiry passe aussi par la Toile : "Nous sommes en train de numériser toutes les archives de Thoiry & du Colombier, ce qui correspond à 350 000 photos que le public pourra visualiser sur Internet dans deux à trois ans au maximum..."

mettre de poursuivre la restauration du château, inscrit Monument historique. Cependant, il est clair que sans la holding du groupe Thoiry, le projet d'aménagement du Colombier était bel et bien voué à l'échec ! Isolé de la maison mère, l'entité aveyronnaise aurait fait naufrage dans l'océan de verdure que les Aveyronnais lui connaissent...

Lettres de noblesse**& compte d'exploitation**

Côté Entreprises : *Pourquoi la Sarl Le Colombier a-t-elle accepté d'être déficitaire ?*

Paul de La Panouse : De toutes les sociétés du groupe Thoiry, le site du Colombier - qui a tout de même accueilli 33 500 visiteurs durant la saison 2000 -

n'est pas, à proprement parler, ce qu'il est convenu d'appeler "une affaire". Néanmoins, si je donne le sentiment d'accepter de continuer d'investir à perte et si je reconnais bien volontiers miser sur le long terme, c'est simplement parce que nous avons tout lieu de croire que, d'ici à quelques années, Le Colombier sera fructueux. Mais pour cela, il nous faudra atteindre et maîtriser le seuil des 60 000 visiteurs par an, ce qui permettrait à notre Sarl d'amortir ses frais par elle-même, sans avoir recours au groupe. Mon ami Martin Maurel, banquier à Marseille, a eu un jour à mon égard ce mot qui m'a beaucoup frappé : "Les lettres de noblesse d'une entreprise, c'est son compte d'exploitation..." C'est pourquoi j'aime à insister sur le fait que le capital risque de mes entreprises, c'est le patrimoine...

"Tout jardin est un rêve de paradis terrestre"

Côté Entreprises : *Le Jardin médiéval devient toujours plus florissant grâce aux compétences du paysagiste Alain Richert et de la vicomtesse*

Annabelle de La Panouse... Avez-vous la même approche que votre épouse ?

Paul de La Panouse :

Annabelle et moi, sommes très complémentaires. Ses compétences concernent surtout la botanique et les jardins. Personnellement, les paysages et les civilisations m'intéressent davantage. C'est d'ailleurs en cela que nous allons dans le même sens ! La démarche du Colombier est indissociable de celle de Thoiry. Pour nous, il s'agit d'un théâtre de la nature et cette complémentarité est essentielle



Grâce à un tunnel de verre - invention exclusive des parcs du groupe Thoiry appliquée au Colombier - les visiteurs vont à pied approcher les lions, découvrant de très près le monde des mammifères au pelage fauve.